



## Après 2005, année tremplin de la Caps

### Innovons, vivons mieux ensemble

“Stimuler l'innovation permet de créer de la richesse, qui permet à son tour de financer le mieux être des habitants et des acteurs du territoire, qui stimulent l'innovation... C'est la dynamique vertueuse à laquelle nous croyons tous et que nous avons enclenchée.”

**François Lamy, Président de la Caps**

Janvier 2006

Le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la Caps voit le jour et dès le 12 juin, le **Projet de Territoire “L’excellence dans tous les domaines”** est adopté à l’unanimité. Son titre dit l’ambition : **faire grandir le territoire pour le mieux être de tous**. Le chantier de mutualisation commence et aboutit en 2005. Aujourd’hui, la Caps dresse le bilan de 3 ans d’énergie et révèle son projet en toute transparence.

## **Tous les moyens sont en place...**

Le 23 juin 2005, la motion d’orientation est votée. L’intérêt communautaire est défini dans tous les domaines, les transferts de compétences et les principes d’aménagement sont actés. La Caps a sa feuille de route pour les 3 ans à venir.

Les compétences de la Caps portent sur 6 domaines clés. **Le développement économique et l’emploi**, ambition n°1 de la Caps, avec la prise en charge des 3 pépinières et de 8 zones d’activité économique. **L’aménagement pour redonner une unité au territoire** avec 5 premiers projets reliant zones de vie et de travail. **L’habitat** avec l’élaboration d’un Plan Local de l’Habitat sur 6 ans et des propositions pour l’accueil des chercheurs et des étudiants étrangers. **La politique de la ville** avec en particulier l’adhésion de la Caps aux dispositifs locaux d’accompagnement des demandeurs d’emploi. **Les voiries** prises en charge dans un premier temps à hauteur de 115 km et un grand projet de circulations douce à l’échelle du territoire. **Les équipements culturels et sportifs** avec le transfert des 4 écoles de musique et de danse du territoire pour renforcer l’enseignement artistique et améliorer son accès aux habitants, et de 3 salles de diffusion culturelle au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Enquêtes auprès des habitants, études de diagnostic menées avec les acteurs du territoire, plans d’actions ou mises en chantier : la Caps a exploré tous ses champs de compétences et des premières réalisations concrétisent son ambition.

## **pour stimuler l’innovation...**

Fédérer les acteurs de l’amont - recherche et formation - dans des pôles d’innovation, et organiser le transfert automatique vers les entreprises : c’est l’objectif n°1 de la Caps et l’enjeu du partenariat **SYSTEMATIC@PARIS-REGION**, labellisé pôle de compétitivité mondial en juillet 2005.

**En amont, les grandes alliances de la science et de l’industrie se profilent : Digiteo Labs**, la vitrine numérique mondiale est née, avec ses 1 200 chercheurs de 6 établissements prestigieux (CEA, CNRS, INRIA, l’Ecole Polytechnique, Supélec et l’Université Paris-Sud 11). La CAPS soutient ce levier de la compétitivité

mondiale en finançant l'aménagement d'infrastructures à hauteur de 1 million d'euros. LE laboratoire commun **INRIA-Microsoft** et le Synchrotron de troisième génération seront inaugurés en 2006, et **NeuroSpin** - le plateau d'exploration du cerveau le plus avancé au monde - en 2007.

**En aval, l'accueil des entreprises s'organise et s'améliore.** La Caps a décidé de fidéliser en priorité les entreprises "classiques", qui contribuent au développement du territoire par l'apport de Taxe Professionnelle, en leur offrant **des zones d'activité économique à la hauteur**. Plus de visibilité, plus de dessertes, et l'accès aux innovations des laboratoires du territoire : le plan d'actions, zone par zone, est attendu début 2006, et la Caps inscrira une première tranche d'investissements dans son budget.

Parallèlement, la Caps structure le parcours de la réussite sur le territoire, des incubateurs aux pépinières et aux zones d'activité économique. Les 3 pépinières du territoire transférées en pleine propriété à la Caps offrent 4 850 m<sup>2</sup> de bureaux et leur prise en gestion directe commence par une harmonisation de l'offre. Pour donner une plus grande place à l'innovation, la Caps crée, avec l'Ecole Polytechnique, l'Institut d'Optique, l'Onéra et Thales, **une pépinière nouvelle génération** d'une surface de 10 000 m<sup>2</sup> : l'IPHE (Incubateur, Pépinière et Hôtel d'Entreprises) situé dans le Campus de Polytechnique, à proximité des grands laboratoires de recherche. La validation finale du projet et les études de programmation se dérouleront au 1<sup>er</sup> semestre 2006. Des services aux entreprises compléteront la nouvelle attractivité du territoire, **un restaurant interentreprises** notamment.

## **et financer le mieux vivre de tous.**

L'enquête TNS Sofres réalisée en 2004 auprès des habitants et des acteurs du territoire a fait émerger les attentes des habitants et des acteurs, le projet de la Caps y répond, point par point.

■ **N°1, l'emploi** (69 % des suffrages) a progressé avec la création du **Service Emploi de la Caps**. En 2005, il a détecté 230 offres auprès des entreprises du territoire, accompagné 330 demandeurs et permis à 1 sur 2 de retrouver un emploi. En 2006, la Caps envisage de donner un **coup de pouce à l'insertion** des jeunes et des demandeurs d'emploi de longue durée en adhérant aux Missions Locales et au PLIE (Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi).

■ **N°2, des logements accessibles** (60 % des suffrages). Le diagnostic de l'habitat réalisé fin 2005 avec les communes a permis de fixer les axes du **Plan Local de l'Habitat** à l'échelle du territoire et le programme d'actions correspondant à 6 ans : loger les jeunes du territoire qui partent en raison du prix de l'immobilier, créer des logements adaptés pour les personnes âgées, anticiper les retombées

démographiques du Pôle de compétitivité. Son approbation finale est planifiée avant fin 2006. L'habitat temporaire est prioritaire : c'est la conclusion de l'étude sur **l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers**. Ils étaient 5 420 en 2005, ils seront 6 630 en 2010. Pour cette échéance, la Caps rénovera les résidences universitaires (1 800 logements environ), étendra le parc dédié aux courts et longs séjours de 2 850 logements et stimulera l'offre de logements des particuliers.

■ **N°2 ex-æquo, les transports en commun** (60 % des suffrages) incitent la Caps à renforcer son plan d'amélioration : refonte des horaires ou des circuits, extension de liaison ou création d'arrêt de bus et financement du déficit à hauteur de 1,6 million d'euros en 2005. L'étude de diagnostic et de prospective du réseau passe à l'étape vitale du **maillage des 12 lignes de bus** subventionnées, et la Caps demande au STIF l'accélération du projet de Transport en Commun en Site Propre. Le **plan de circulations douces** s'inscrit dans cette perspective et ouvre son 1<sup>er</sup> chantier de 3,6 km de piste cyclable et pédestre au printemps 2006 (budget : 2,4 millions €). Et pourquoi pas **le transport à la demande ?** Le diagnostic des besoins est lancé.

Côté voiries, les chantiers de réaménagement des 8 premières voies d'intérêt communautaire sont engagés (investissement : 7,6 millions €). Le transfert de **115 km de voiries** au 1<sup>er</sup> janvier 2006 promet de doper les économies d'échelle et le projet de doublement de la Départementale 36, axe structurant du territoire, supplante le projet d'autoroute A 126.

■ **Plus de culture et de sports** (50 % des suffrages) va devenir réalité avec la mise en réseau des écoles de musique et de danse du territoire. L'ambition : renforcer l'enseignement artistique et améliorer son accès aux habitants par la mutualisation générale des enseignements, des évènements et, à terme, des instruments. **Priorité aux "Arts à l'école" et aux pratiques collectives**. Au printemps 2006, le 1<sup>er</sup> Festival des instruments à vent, les 29 et 30 avril, rassemblera tous les ensembles à vent des écoles et des amateurs du territoire, et les écoliers de la Caps vivront 6 semaines au rythme de la musique et de la danse du 19 mai aux 30 juin.

Côté sports, la CAPS a engagé les études en vue de la construction de centres aquatiques sportifs et ludiques sur le territoire. Une réponse aux besoins des scolaires, des associations sportives et de nouveaux lieux de détente pour les habitants.

## Place au rêve de territoire

Le projet d'aménagement repose sur deux principes fondateurs : **tout part du patrimoine existant et tout est cohérent**. Chaque zone a une spécificité marquée, scientifique, économique ou résidentielle. Toutes sont complémentaires et reliées entre elles dans un "mail des services et de la rencontre". Vu d'en haut, le territoire offre une perspective rythmée et continue, entre bâti et nature, qui garantit la qualité du cadre et de la vie.

L'aménagement du territoire ne se fera pas sans l'avis des habitants, des associations et des acteurs. La Caps a décidé de privilégier **la procédure de la ZAC** (Zone d'Aménagement Concerté) qui associe systématiquement les publics concernés en amont de toute définition de son périmètre et de son programme. C'est ainsi que **5 nouvelles zones de vie et de travail** se dessinent.

■ **Les Portes de Palaiseau** s'ouvrent sur une avenue urbaine, avec ses logements, ses bureaux, son site propre de transport en commun reliant la gare de Massy à l'École Polytechnique, le tout sur 2 ha de friches industrielles SFIM SAGEM : **un trait d'union** fort entre Plateau et vallée.

■ **Le Quartier Est de Polytechnique** termine la ville de Palaiseau à l'Est par **un parc résidentiel** : 1 500 logements pour tous – un tiers en logement locatif, un tiers en accession à la propriété et un tiers en logement social - , les équipements associés et un centre nautique intercommunal.

■ **Le Quartier Ouest de Polytechnique** (170 ha) s'appuie sur le potentiel de ce campus pour devenir **un nœud de recherche** scientifique et de transferts technologiques. Ici commence le "mail des services et de la rencontre" avec sa pépinière nouvelle génération, son restaurant interentreprises et ses logements pour étudiants et chercheurs.

■ **Le Moulon** à Gif-sur-Yvette, pôle majeur d'enseignement et de recherche, accueille de nouveaux établissements, à côté d'entreprises, de logements et de commerces dans **un campus paysager** de 200 ha.

■ **Le Parc Saint-Clair** à Gomez-le-Châtel, commune à dominante agricole et résidentielle, s'adresse aux entreprises spécialisées dans l'aménagement de la maison et du jardin, et privilégie le logement en maisons individuelles. **Un aménagement modèle** qui préfigure la politique environnementale de l'urbanisme de la Caps.

## BUDGET

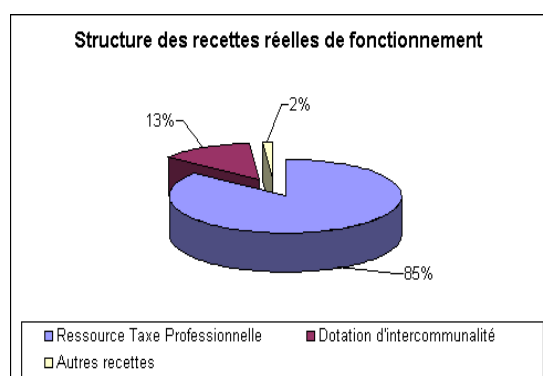
### L'intercommunalité gagnante

La CAPS n'est pas financée par l'imposition directe des habitants. Son budget provient essentiellement de la Taxe Professionnelle versée par les entreprises privées du territoire. Dès 2003, le Conseil communautaire a voté l'harmonisation du taux de TP à 15,6 % pour toutes les entreprises du territoire. Le budget de la CAPS est pour l'essentiel un budget d'action. Au-delà la mutualisation, par la globalisation des achats engendre des économies substantielles.

A travers une charte de partenariat, la CAPS garantit la solidarité aux petites communes. Elle met à leur disposition des compétences et des outils, financés par toutes les communes. Une aide qui va du conseil sur les questions d'urbanisme à la gestion complète d'une procédure de marché public jusqu'à l'appui logistique lourd à la maîtrise d'ouvrage.

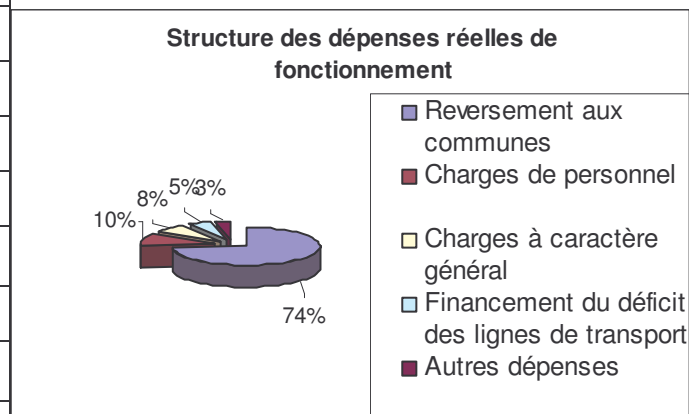
#### Recettes de fonctionnement 2005

Contributions directes Taxe professionnelle	15 929 497 €
Compensations Taxe professionnelle.	12 325 942 €
Total ressources Taxe Professionnelle	28 255 439 €
Dotations d'intercommunalité	4 276 716 €
Mise à disposition de personnel	192 607 €
Autres recettes	310 000 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>33 034 762 €</b>



#### Dépenses de fonctionnement 2005

Attribution de compensation	22 706 180
Dotations de solidarité communautaire	1 235 030
Charges de personnel	3 359 530
Charges à caractère général	2 430 677
Financement du déficit des lignes de transport	1 614 875
Subventions de fonctionnement communes associations	321 860
Participations et contingents obligatoires	255 419
Subventions (pépinière d'entreprises et budget aménagement)	336 790
Autres dépenses	213 014
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>32 473 375</b>



2003-2005

## Les dates clés de l'histoire de la Caps

**1<sup>er</sup> janvier 2003. La Caps est née !** Après le Syndicat Intercommunal de 1988, le District de 1991, la Communauté de Communes de 2002, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay sera la structure de décollage du Plateau.

**12 juin 2003. Le Projet de Territoire** "*L'Excellence dans tous les domaines*" est adopté à l'unanimité. Il jette les bases de l'ambition commune : faire grandir le territoire pour le mieux vivre de tous.

**12 février 2004. Lancement de l'Agenda 21 local.** Les transports propres, les circulations douces et l'aménagement concerté figurent parmi les grands rendez-vous de cet agenda.

**24 novembre 2004. Mariage de Num@tec et PCRI**, les technologies numériques et les recherches de pointe en informatique, soit 6 partenaires prestigieux (CEA, CNRS, INRIA, École Polytechnique, Supélec, l'Université Paris-Sud 11). Un an plus tard, l'union donne naissance au premier parc de recherche intégré du territoire : Digiteo Labs.

**13 juin 2005. Première pierre de NeuroSpin.** Le plateau d'imagerie cérébrale adossé au CEA promet un nouveau panorama du cerveau humain et des découvertes vitales en avant-première dans le monde.

**23 juin 2005. Virage décisif !** La motion d'orientation est votée. Elle fixe la feuille de route de la Caps pour les 3 ans à venir, transferts de compétences et principes d'aménagement à l'appui.

**12 juillet 2005. Tremplin pour le territoire !** SYSTEMATIC@PARIS-REGION, organisé autour des systèmes complexes, est l'un des 6 pôles de compétitivité mondial labellisés en France. La Caps en est le cœur.

**14 septembre 2005. Opération d'Intérêt National** annoncée sur le territoire. Entre adhésion et vigilance, le Conseil vote aussitôt une motion qui réaffirme sa vision d'aménagement maîtrisé du territoire.